



L'ÉGLISE DES IDEES

LA PARTICIPATION DES JEUNES –
UN GUIDE D'ÉTUDE



FÉDÉRATION LUTHÉRIENNE MONDIALE

UNE COMMUNION D'ÉGLISES – A COMMUNION OF CHURCHES – EINE KIRCHENGEMEINSCHAFT – UNA COMUNIÓN DE IGLESIAS

THE LUTHERAN WORLD FEDERATION – LUTHERISCHER WELTBUND – FEDERACIÓN LUTERANA MUNDIAL

TABLE DES MATIÈRES

Les raisons théologiques de la participation des jeunes aux prises de décision	2
Les critères d'une bonne participation des jeunes	4
Étude de cas : le Brésil	9
Étude de cas : le Canada	11
Étude de cas : Le Nigeria	14
Étude de cas : Singapour	16
Étude de cas : La Suède	18
Comment changer les choses dans votre Église ?.....	22
Comment entrer en contact avec d'autres personnes ?	24

Publié par la
Fédération luthérienne mondiale
- Une communion d'Églises
Département de Mission et Développement (DMD)
150, route de Ferney
Case postale 2100
CH 1211, Genève 2, Suisse

www.lutheranworld.org/youth

Juin 2010

TEXTES :

Abigail Zang Hoffman
Daniele Schmidt Peter
Roger Schmidt
Marine Michel

TRADUCTION, RÉVISION, COUVERTURE, MISE EN PAGE :

FLM Office for Communication Services

Images : © FLM/Privé

Image de couverture :

www.istockphoto.com/photocanal25



INTRODUCTION

Ce guide a pour objet de présenter un certain nombre d'idées qui aideront l'Église à faire ce qu'elle doit faire : prêcher et vivre l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui. Les méthodes qu'il propose ne présentent aucune difficulté. Elles peuvent être utilisées n'importe où par des jeunes qui s'intéressent à l'Église et à l'Évangile. Le conseil qu'il donne est très simple : donnez une place aux jeunes et laissez-les s'exprimer à tous les niveaux de la vie de l'Église, y compris à celui des prises de décisions. On trouvera dans cet ouvrage des exemples provenant du monde entier et montrant ce que les Églises entreprennent ou tentent d'entreprendre afin de donner une place aux jeunes. Il propose également des schémas faciles à utiliser qui pourront vous aider à transformer votre paroisse.

Vous pouvez utiliser ce guide de plusieurs façons :

- Dans la dernière partie, des études de cas illustrent les différentes manières dont les jeunes sont

associés aux prises de décisions de par le monde. Elles vous permettront de faire des comparaisons intéressantes avec votre propre situation.

- Des réflexions, critères et modèles théologiques offrent un cadre théorique, facile à comprendre, qui vous aidera à mieux comprendre votre contexte.
- À la fin du guide, une double page vous donnera une idée des démarches à envisager pour lancer votre projet et aboutir à des changements durables.

Cette publication a été réalisée par un petit groupe de jeunes chrétiens engagés venant des cinq continents. Toutes et tous espèrent qu'il sera fait bon usage de ces idées au sein du Royaume de Dieu.





LES RAISONS THÉOLOGIQUES DE LA PARTICIPATION DES JEUNES AUX PRISES DE DÉCISION

Par le baptême, nous entrons dans une communauté. Paul l'exprime en termes clairs: « Il n'y a plus ni Juif ni Grec ; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre ; il n'y a plus l'homme et la femme ; car tous, vous n'êtes qu'un en Jésus Christ » (Ga 3, 28). Même si, dans l'Église, il existe encore des différences entre les personnes, ce ne sont plus ces différences qui, en fin de compte, déterminent notre identité.

Et cela ne s'applique pas seulement aux différences mentionnées par Paul ; cela vaut aussi pour les jeunes et les personnes âgées. Nous sommes toutes et tous des parties importantes de l'Église, et l'Église restera incomplète

tant que chaque catégorie de la population n'y sera pas adéquatement représentée (cf. 1 Co 12, 12-26). Cependant, ce n'est pas un simple effort de notre intellect ni une simple décision humaine qui nous permettront d'y parvenir : la seule source de l'unité est Christ.

Selon ce que nous enseigne la théologie luthérienne, c'est par le baptême que nous devenons membres du Corps du Christ. Dans le baptême, nous ne choisissons pas Christ : c'est Christ qui nous choisit. C'est pourquoi les Églises luthériennes baptisent les enfants, souvent très jeunes, avant qu'ils sachent marcher ou parler. Pour nous, même un très jeune enfant est membre à part en-

tière du Corps du Christ et fait donc pleinement partie de l'Église. Dieu appelle chacun de nous à offrir ses dons et ses compétences pour que le corps tout entier puisse en bénéficier. Parfois, Dieu nous appelle à œuvrer pour ce qui paraît improbable. C'est ainsi que Dieu s'est adressé à Jérémie, alors qu'il était pourtant « trop jeune » (Jr 1, 6), pour faire de lui un prophète pour les nations (cf. Jr 1, 6-7). Des gens de tous âges sont appelés à servir Dieu.

Nous sommes appelés à honorer tous les membres du Corps du Christ en reconnaissant la valeur des dons et compétences uniques que chacune et chacun apporte pour le bien de toutes et de tous : des dons comme la créativité, la connaissance de la Bible, le ministère de la musique, la capacité à entraîner et diriger les autres, l'engagement missionnaire dans nos pays et dans le monde et bien plus encore. Nous sommes appelé(e)s à apprendre les uns des autres et à partager notre savoir. Dans Matthieu, Jésus nous ordonne d'enseigner (et d'apprendre) sans cesse et de nous rappeler qu'il est avec nous tous les jours jusqu'à la fin des temps (Matthieu 28.16-29). En partageant nos dons et nos connaissances les un(e)s avec les autres, nous pouvons en apprendre beaucoup plus que si nous restions isolés.

Étant membres du même Corps du Christ, nous sommes unis par une même identité. Malgré la grande diversité qui nous caractérise, qu'il s'agisse de notre âge, de notre sexe, de nos compétences et de nos aptitudes, les différences qui existent entre nous deviennent un don. En même temps que nous sommes tous un en Christ, les différentes parties du corps servent des objectifs différents : « Si le corps entier était œil, où serait l'ouïe ? Si tout était

oreille, où serait l'odorat ? Mais Dieu a disposé dans le corps chacun des membres, selon sa volonté. Si l'ensemble était un seul membre, où serait le corps ? » (1 Co 12, 17-19). La contribution que chacun et chacune de nous pouvons apporter au corps de l'Église dans son ensemble a beau être différente, chacun et chacune de nous joue un rôle essentiel pour le fonctionnement du corps.

Le fait d'être membres du même Corps du Christ ne signifie pas que nous nous ressemblions toutes et tous, que nous partagions les mêmes idées ni que nos compétences soient identiques. C'est ce qui explique les difficultés que nous avons à travailler ensemble. Plus on travaille dur pour atteindre un but, plus la satisfaction ressentie est grande une fois le but atteint. Les conflits qui peuvent se produire en cours de route renforcent les liens entre nous et consolident notre Église. Il est important que nous partagions nos responsabilités ainsi que le sentiment d'être partie prenante aux décisions prises par l'Église.

Le monde qui nous entoure façonne et oriente en partie notre foi. Les anciennes générations ont fait des expériences qui s'inscrivaient dans une époque et un cadre précis, ce qui a influé sur leur foi d'une manière différente de ce que vivent les jeunes générations. De même, notre pratique de la foi s'inscrit dans les contextes culturels et religieux dans lesquels nous vivons. Plus nous serons capables d'identifier les expériences et contextes qui influent sur notre foi, moins nous aurons la tentation de nous définir en fonction de ces distinctions. Il nous faut partager et apprendre les un(e)s des autres pour bien comprendre ce que signifie : faire partie du même Corps du Christ.



LES CRITÈRES D'UNE BONNE PARTICIPATION DES JEUNES

Comment assurer une bonne participation des jeunes dans l'Église ? Pour répondre à cette question, il est indispensable de poser une série de critères qui nous permettront de juger si une participation est « bonne » ou non. Il existe au moins deux dimensions : les attitudes et les structures.

Parmi les attitudes qui favorisent une « bonne participation des jeunes », citons :

- Un bon encadrement qui crée une atmosphère dans laquelle :
- les jeunes ne craindront pas d'exprimer leur opinion ;
- personne ne critiquera les jeunes parce qu'ils ne connaissent pas dans tous ses détails l'historique d'un problème ou d'une organisation ;
- les idées et initiatives nouvelles seront bien accueillies et évaluées équitablement ;
- les jeunes se verront confier des tâches correspondant à leurs aptitudes ;
- personne ne dira: « On a déjà essayé tout cela et ça n'a pas marché » ;
- personne ne dira: « Nous avons toujours fait comme ça et ce n'est pas vous qui allez nous faire changer d'avis ».

LA COMMUNAUTÉ

Toutes les personnes participant au processus de prises de décisions veilleront à respecter les points suivants :

- les membres jeunes et plus âgés qui prennent ensemble des décisions forment une communauté ;
- un certain temps sera consacré aux témoignages personnels et à la prière : il ne s'agit pas uniquement d'épuiser l'ordre du jour ;
- la diversité sera acceptée et les préjugés (qui existeront toujours) entre les générations et les autres groupes seront discutés franchement ;
- le fait même d'être associé au processus de prises de décisions est gratifiant et stimulant ; ceux et celles qui y participent connaîtront la joie de servir et vivre ensemble.
- Une formation sera dispensée aux nouveaux membres des organes de décision (soit ce sont eux qui en prennent l'initiative, soit ils s'associent à d'autres personnes).
- Les président(e)s des comités et d'autres personnes (comme les pasteur(e)s, les évêques) seront disposé(e)s à répondre aux questions.
- Des réunions préparatoires seront organisées avant les réunions importantes.
- Les jeunes auront la possibilité de recevoir une formation pour devenir modérateur/modératrice d'une réunion ou pour apprendre à parler en public.
- Les jeunes pourront approfondir leurs connaissances dans les domaines de la foi, de la théologie et de la vie de l'Église.
- Des mentors aideront les jeunes qui jouent déjà un rôle actif à comprendre les processus de prise de décisions.

STRUCTURE

LIBERTÉ D'ACTION

- L'Église est ouverte à la contribution des jeunes et à leurs idées.
- L'Église offre aux jeunes la possibilité de mettre en œuvre leurs idées dans tous les domaines de la vie de l'Église.
- Les projets des jeunes ne font pas l'objet d'une longue procédure avant d'être acceptés (surtout s'ils ne nécessitent pas un financement important). Les jeunes qui prennent des initiatives sont rapidement informés des décisions prises les concernant.

POSSIBILITÉS DE FORMATION ET ACCÈS AUX INFORMATIONS

Les gens qui sont là depuis longtemps en savent plus. Cette vérité des plus évidentes comporte un grave inconvénient pour les jeunes : comment acquérir le savoir et les compétences nécessaires pour discuter sur un pied d'égalité avec les décideurs de l'Église ?

D'où la grande importance des critères énoncés ci-après :

LIBERTÉ DE PRENDRE LA PAROLE ET POSSIBILITÉS DE PARTICIPATION

Dans quelle mesure est-il possible de participer aux décisions prises dans l'Église ?

- Tout ce qui relève de la communication (comme les documents papier et autres manières d'exposer des idées) se présentera sous une forme que chaque membre de l'Église pourra comprendre aisément (en utilisant le moins possible d'acronymes, en situant une question ou une décision dans son contexte).
- Ceux et celles que cela intéresse n'auront pas de mal à se procurer des informations sur la participation des jeunes.
- Tout sera mis en œuvre pour que les membres nouveaux venus puissent apporter leur contribution.
- Il sera tenu compte des personnes qui interviennent et de la fréquence de leurs interventions afin

d'encourager celles qui s'expriment rarement à prendre la parole et de leur en donner l'occasion.

LA VOIE À SUIVRE : À QUOI RESSEMBLE UNE ÉGLISE DANS LAQUELLE LES JEUNES PARTICIPENT ACTIVEMENT À LA PRISE DES DÉCISIONS?

De nombreuses Églises dans le monde estiment qu'elles déploient beaucoup d'efforts pour intégrer les jeunes de manière notable dans les organes de décision. Mais certaines y parviennent mieux que d'autres. Il n'est pas question de proposer ici des structures particulières. Toutefois, le groupe qui est à l'origine de ce guide a recensé trois grands modèles susceptibles d'aider les Églises à organiser la participation des jeunes. Ces modèles ne se présentent jamais exactement, dans les Églises, sous la forme décrite ci-après. Dans la plupart des cas, plusieurs éléments de ces modèles sont combinés entre eux.

Les trois modèles présentés ci-après sont conçus comme des outils pour analyser une situation dans un contexte ecclésial bien précis. Chacun d'eux fera d'abord l'objet d'une brève description ; ensuite seront énumérés un certain nombre d'avantages qu'il présente et de risques qu'il comporte. Enfin, un bref paragraphe traitera des améliorations que l'on peut y apporter.

MODÈLE 1 : INTÉGRATION INFORMELLE

Dans ce modèle, les Églises n'ont aucune structure permettant d'intégrer les jeunes dans le processus de prises de décisions : il peut arriver qu'une personne jeune soit élue dans un comité, que le/la pasteur(e) demande à quelqu'un s'il ou elle ne veut pas en faire partie, ou encore que les jeunes soient libres d'exprimer leur opinion. Tout peut arriver mais il se peut aussi que rien ne se passe.

AVANTAGES :

- C'est un modèle très souple. Les gens réagissent toujours en fonction de la situation dans laquelle ils se trouvent.

- Les jeunes, comme les responsables plus âgés, ne subissent quasiment aucune pression. Tout peut se produire naturellement.
- Il est facile d'encourager les jeunes en fonction de leurs centres d'intérêt et de leurs aptitudes.

RISQUES :

- Si la bonne personne n'intervient pas au bon moment, il peut arriver qu'aucune personne jeune ne soit appelée à participer aux prises de décisions. La participation des jeunes est tributaire de « gardiens des portes » tels que les pasteur(e)s, les président(e)s de comités et autres responsables. Elle relève uniquement de la bonne volonté de chacun(e).
- Chez les jeunes, ce sont toujours les mêmes individus qui sont sollicités parce qu'il n'existe pas de procédures permettant d'en impliquer d'autres. D'où un risque de surmenage pour les jeunes en question.
- Lorsqu'il n'existe pas de structures clairement établies, les jeunes (comme toute personne nouvelle venue) ont du mal à s'orienter au sein du système ou à trouver des réponses à leurs questions.
- Ce système peut manquer de transparence car les personnes entretenant des liens étroits avec les responsables (par exemple des liens familiaux) seront nettement avantagées du fait qu'elles auront plus facilement accès à des informations.

AMÉLIORATIONS POSSIBLES :

- Mener des campagnes actives pour trouver de nouvelles recrues.
- Diffuser largement des informations sur le mode de participation aux décisions.
- Mettre en place de multiples possibilités de formation des jeunes aux prises de décisions.
- Veiller à assurer une communication effective entre les « gardiens des portes » et les jeunes en général. Recourir à des idées d'intégration plus

structurées telles que des forums de jeunes, des soirées d'entretien avec de hauts responsables, des colloques en ligne, etc.

- Envisager d'intégrer, le cas échéant, des éléments empruntés à d'autres modèles.

MODÈLE 2 : INTÉGRATION OFFICIELLE

À la différence du premier modèle, certaines Églises font participer officiellement les jeunes en leur attribuant spécifiquement des sièges dans les organes de décisions ou en instaurant des quotas (c'est-à-dire que, dans un organe de décision donné, les jeunes doivent représenter un pourcentage minimum). La Fédération luthérienne mondiale exige qu'au moins 20 % des membres de ses organes de décision aient moins de 30 ans.

AVANTAGES :

- Ce modèle permet d'être sûr que les jeunes seront représentés lorsque seront prises d'importantes décisions.
- Il garantit la représentation des jeunes puisque l'organisation n'a pas d'autre choix que de les intégrer.
- Il est affirmé au vu et au su de tous que les jeunes participent aux prises de décisions.
- Les jeunes disposent d'un lieu où s'exprimer et peuvent ainsi concentrer leurs efforts sur les questions à régler.

RISQUES:

- Il arrive que certains postes soient pourvus par des jeunes sans que l'on se soit assuré que le/la candidat(e) possède les qualifications nécessaires.
- Même si les jeunes sont représentés, leurs idées peuvent être facilement écartées et certains ne tiendront pas compte de leur opinion.
- Les jeunes faisant partie des organes de décision ne se considèrent pas comme des représentants

d'un groupe et perdent tout contact avec les autres jeunes de l'Église.

AMÉLIORATIONS POSSIBLES:

- Prendre les jeunes délégué(e)s au sérieux et leur donner la possibilité d'apporter pleinement leur contribution.
- Donner aux délégué(e)s de jeunesse les moyens d'impliquer davantage de jeunes dans les débats qui précèdent la prise de décisions ; ces jeunes devraient pouvoir représenter un groupe plus vaste.
- Envisager d'intégrer, le cas échéant, des éléments empruntés à d'autres modèles.

MODÈLE 3 : SOUTIEN AUX ORGANISMES DE JEUNESSE SOLIDEMENT IMPLANTÉS

Les Églises qui adoptent ce modèle soutiennent activement les groupes ou organismes de jeunes solidement implantés. Dans ces groupes et organismes, les jeunes sont généralement les principaux auteurs des décisions qu'ils prennent pour eux-mêmes. Ils élaborent et organisent les programmes les concernant et se donnent les moyens de concrétiser leurs idées. Ils entrent ensuite en contact avec l'ensemble de leur Église par le biais de propositions qu'ils soumettent en tant que groupe ou organisme de jeunesse et ils prennent position sur certaines questions examinées par l'Église.

AVANTAGES:

- Les jeunes apprennent à travailler ensemble et, automatiquement, ont de bonnes occasions d'assumer des responsabilités.
- La participation des jeunes est garantie par des structures autonomes et les membres plus jeunes sont initiés par les membres plus âgés.
- Les jeunes se font mieux entendre dans l'Église parce qu'ils sont plus nombreux à y jouer un rôle.
- En dehors de leur contribution à l'ensemble de l'Église, les organismes de jeunesse sont égale-



ment des lieux de formation car on y apprend à parler en public et à mener des débats dans le respect de chacun et chacune.

RISQUES:

- Si elle n'a que peu de contacts avec l'ensemble de l'Église, l'organisme de jeunesse risque de devenir une Église en soi. Avec le temps, les jeunes peuvent se dire qu'ils n'ont besoin de personne d'autre. Dans l'Église, des responsables plus âgé(e)s peuvent être amené(e)s à ressentir un certain malaise face à des jeunes qui expriment leur point de vue avec force.
- Dans la mesure où il est autonome, un organisme de jeunesse est susceptible d'entrer en conflit avec d'autres groupes organisés au sein de l'Église.

AMÉLIORATIONS POSSIBLES:

- Il faut veiller très tôt à ce que l'ensemble de l'Église et l'organisme de jeunesse se consultent fréquemment de manière à éviter les conflits.

- Il importe de bien préparer les jeunes qui ont atteint un certain âge à la transition entre l'organisme de jeunesse et d'autres domaines de l'Église.

- Envisager d'intégrer, le cas échéant, des éléments empruntés à d'autres modèles.

Il convient de noter qu'aucun de ces modèles n'est parfait ; ils présentent tous un certain nombre de lacunes qui doivent être comblées si on veut qu'ils soient efficaces. En examinant l'objectif principal de chacun de ces modèles et les observations qu'ils suscitent, on voit qu'il faudrait que tous les trois fonctionnent à un certain niveau ou à tous les niveaux pour que la participation des jeunes aux organes de décision soit efficace. Les jeunes doivent avoir leur mot à dire quand des décisions sont prises dans l'Église et cesser d'être de simples représentant(e)s ou participant(e)s pour se transformer en partenaires des responsables de l'Église et de la communauté ecclésiale tout entière.





ÉTUDE DE CAS : LE BRÉSIL

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DE LA CONFESSION LUTHÉRIENNE AU BRÉSIL (IELCB)

par Carla Luciane Klôs Schöninger

Nombre de membres de l'Église : 717 000

PARTICIPATION DES JEUNES AUX PRISES DE DÉCISIONS AUX NIVEAUX PAROISSIAL ET SYNODAL

Les jeunes sont pleinement associés aux décisions qui sont prises à l'assemblée annuelle de la paroisse, confor-

mément aux règles et règlements. Un siège est également garanti à une personne jeune à l'assemblée du synode.

Malgré cela, des problèmes surgissent parfois : soit les jeunes n'ont pas toujours la possibilité de participer pleinement, soit ils ne sont pas invités aux réunions préparatoires. Par ailleurs, parmi les jeunes qui ont été élus, il en est toujours qui restent passifs et qui n'interviennent pas de manière marquante.



EXEMPLES DE PARTICIPATION

Le groupe de jeunes de la paroisse de Novo Xingu dans l'IELCB se compose de 25 jeunes âgés de 15 à 18 ans. Y participent également des membres venus d'organismes relevant d'autres Églises, comme quelques jeunes de l'Église méthodiste, de l'Assemblée de Dieu et de l'Église catholique.

Ce groupe de jeunes prie, lit la Bible, utilise Powerpoint et la vidéo et se penche sur les questions d'actualité.

Lors d'un récent débat, les membres de ce groupe ont examiné l'importance de la participation des jeunes aux organes de décision et constaté qu'ils se sentaient davantage valorisés lorsqu'ils étaient associés à l'élaboration des décisions prises par l'Église. Pour eux, participer aux prises de décisions signifie :

- pouvoir poser librement des questions ;
- participer à un échange de connaissances ;
- avoir un point de vue et le défendre ;
- être crédible dans l'Église tout entière ;
- écouter, discuter et être entendu ;
- prendre des décisions dans l'intérêt de l'Église ;
- planifier ensemble.

Le groupe de jeunes de Novo Xingu estime que les éléments suivants sont essentiels pour assurer une bonne participation des jeunes :

- la coordination, les conseils et la formation ;
- la volonté des jeunes d'assumer des responsabilités ;

- la persévérance ;
- la foi en Dieu ;
- accepter que des erreurs soient commises

PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DANS L'ENSEMBLE DE L'ÉGLISE

SUR LE PLAN NATIONAL

Un(e) jeune de chaque synode est membre du Conseil national des jeunes.

Le Conseil national des jeunes est représenté à la Conférence générale de l'IELCB à laquelle il envoie un(e) représentant(e).

En 2010, un partenariat a été conclu avec le Secrétariat pour l'action communautaire afin d'accroître la participation des jeunes ayant un handicap.

AVANTAGES, POUR L'ÉGLISE, D'AVOIR DES JEUNES DANS LES ORGANES DE DÉCISION :

- des règles clairement établies garantissant la participation des jeunes ;
- de bonnes relations entre une organisation de jeunesse fortement implantée et la représentation des jeunes ;
- autres initiatives visant à mieux inclure les jeunes.



ÉTUDE DE CAS : LE CANADA

Rapport de Jeff Buhse et Cassandre Eberhardt

L'ÉGLISE ET LES JEUNES — APERÇU GÉNÉRAL

L'Église évangélique luthérienne au Canada (ELCIC)
Nombre de membres

- Jeunes adultes (de la confirmation à l'âge de 25 ans)
- 613 paroisses
- 162 000 membres baptisés
- 38 500 membres baptisés qui n'ont pas été confirmés
- 9 000 participants aux écoles du dimanche

Structure : L'Église évangélique luthérienne au Canada fonctionne par le biais de trois grandes entités: sur le plan national, il s'agit de l'ELCIC ; sur le plan régional, ce sont les synodes et, sur le plan local, les paroisses. Chaque entité a ses propres ministères ainsi que des ministères exercés en commun avec d'autres entités. Par ailleurs, les synodes sont divisés en conférences géographiques qui les aident dans l'exercice de leur ministère.

LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DANS LES PAROISSES ET L'INTÉGRATION DES JEUNES

- On encourage les jeunes qui suivent les cours de préparation à la confirmation à participer à



diverses activités en relation avec les cultes hebdomadaires : il s'agit de favoriser une saine croissance, de les inciter à devenir des membres actifs de l'Église et de leur faire prendre conscience de leur importance, dans l'espoir qu'ils deviendront ainsi de jeunes adultes participant activement aux décisions de leur Église.

- Tous les membres ayant été confirmés peuvent participer aux réunions des différents conseils de l'Église et ont droit de vote lors des décisions qu'ils prennent.
- On encourage les jeunes et les jeunes adultes à participer et à apporter leur contribution à la vie de l'Église lorsque des décisions officielles et officieuses sont prises au niveau local ; bien qu'il n'y ait pas de réglementation officielle à ce sujet, de nombreuses paroisses encouragent les jeunes à participer au processus de prise de décisions.

EXEMPLES DE PARTICIPATION

ÉGLISE LUTHÉRIENNE ST-MARC, WINNIPEG, MANITOBA

Jeff est membre du conseil de l'Église depuis quatre ans ; pendant cette période, ce conseil a toujours compté au moins trois autres jeunes de moins de 30 ans ; même s'il ne s'agit pas d'atteindre un objectif particulier, on encourage fortement les jeunes à participer activement à la vie de la paroisse. En outre, au moins une personne de moins de 30 ans fait partie des principaux comités, comme le Comité pour les cultes et les bâtiments (la paroisse St Marc a actuellement un Comité des bâtiments qui étudie un futur agrandissement des lieux. Ce comité est présidé par une jeune adulte de 27 ans).

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LUTHÉRIENNE DE LA SAINTE-TRINITÉ, BELLEVILLE, ONTARIO

- De la même manière, l'Église à laquelle appartient Cassandra encourage vivement les jeunes et les jeunes adultes à être des membres actifs

de la communauté et du processus de prise de décisions – un(e) jeune ou jeune adulte siège au Conseil de l'Église et au Comité de sélection des pasteur(e)s. La paroisse encourage également les jeunes et jeunes adultes à assister à l'assemblée générale annuelle et à y participer activement.

Modèle de participation : Intégration informelle

LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DANS L'ÉGLISE EN GÉNÉRAL ET L'INTÉGRATION DES JEUNES

SUR LES PLANS NATIONAL ET RÉGIONAL (SYNODAL)

- Des modifications à la constitution ont permis aux jeunes et aux jeunes adultes de donner leur opinion et de voter lors des assemblées synodales.
- Il existe des délégations officielles de jeunes et de jeunes adultes, qui reçoivent une formation aux procédures parlementaires ; elles sont constituées de manière à assurer une représentation égale de chaque région.
- La participation à ces délégations est soumise à concurrence et les Églises locales recrutent activement des jeunes et des jeunes adultes pour les intégrer dans les délégations.
- Les délégué(e)s ou leurs paroisses n'ont pas de frais supplémentaires à supporter pour assister aux synodes régionaux ou nationaux. Ces frais sont pris en charge par le synode ou l'Église nationale afin que tout le monde puisse y participer sur un pied d'égalité.
- La décision de former des délégations officielles de jeunes et de jeunes adultes aux procédures parlementaires est l'un des nombreux moyens utilisés par l'ELCIC et l'ELCA pour inclure les jeunes et les jeunes adultes dans les processus décisionnels. Ils les dotent ainsi des outils indis-

pensables à leur participation, à tous les niveaux, aux prises de décisions officielles. Cette décision a été prise avec les jeunes/jeunes adultes et les membres adultes de l'Église aux niveaux national et synodal pour inciter les jeunes et les jeunes adultes à s'engager davantage.

Modèle de participation : Intégration officielle

AVANTAGES, POUR L'ÉGLISE, D'UNE PARTICIPATION DES JEUNES AUX ORGANES DE DÉCISION :

- Les jeunes ont de nombreuses possibilités de participer aux décisions prises par l'ELCIC et l'ELCA, et cela à tous les niveaux : paroissial, synodal et national.
- Au fil des ans, le nombre de jeunes et de jeunes adultes siégeant dans les comités à tous les niveaux de l'Église, officiellement et officieusement, a connu une croissance exponentielle. On encourage activement les jeunes et les jeunes adultes à se manifester et à participer ainsi qu'à être des membres actifs de l'Église.

AMÉLIORATIONS POSSIBLES :

- L'un des principaux aspects à pouvoir être encore amélioré concerne l'implication personnelle des jeunes qui participent aux prises de décisions : il s'agit de voir comment ces jeunes peuvent être pleinement associés à ces processus en tant que partenaires par opposition aux jeunes dont la participation est simplement imposée par un règlement ou la nécessité de respecter un quota.
- Les jeunes et les jeunes adultes peuvent avoir du mal à profiter des possibilités existantes (paroisses en milieu rural / topographie du Canada

– les distances et les frais de voyage peuvent constituer des obstacles).

- S'agissant de la participation des jeunes aux prises de décisions, le plus grand obstacle auquel sont confrontées l'ELCIC et l'ELCA est l'immensité du territoire qu'elles couvrent, ce qui limite l'accès aux possibilités existantes.
- En raison des contraintes géographiques, il est difficile aux jeunes et aux jeunes adultes de profiter des possibilités qui leur sont offertes de participer aux prises de décisions à tous les niveaux de l'Église ; les voyages sont toujours longs et coûteux.
- Faire le nécessaire pour que les jeunes participent véritablement à la vie de l'Église au lieu de leur donner un poste dont personne ne veut.

CITATIONS DE JEUNES AU SUJET DE LA PARTICIPATION AUX PRISES DE DÉCISIONS

« Comme n'importe quel groupe, les jeunes ne devraient pas être considérés comme des alibis ; les groupes minoritaires ne devraient pas se réduire à un chiffre ou un quota à respecter. L'opinion des jeunes est importante et nous sommes riches de nombreux dons. Nous espérons que vous nous ferez suffisamment de place pour que nous puissions nous épanouir (...) Les jeunes sont le levain, ils sont un ingrédient indispensable pour faire lever le pain. »

« L'Église d'aujourd'hui aspire à de nouvelles formes de croissance, ce que les jeunes sont à même de lui apporter. Elles nous viennent spontanément. »

— *Matt Guess, délégué de jeunesse de l'Église évangélique luthérienne d'Amérique (ELCA)*



ÉTUDE DE CAS : LE NIGERIA

par Mdeonobong Archibongg

Les responsables de l'Église luthérienne du Nigeria ont, depuis sa fondation, encouragé l'intégration des jeunes dans les organes de décisions.

1) INTÉGRATION OFFICIELLE

Les jeunes sont intégrés officiellement dans les structures de prise de décisions à tous les niveaux de l'Église. Il y a toujours au moins une personne jeune au sein du Comité directeur. De cette manière, les jeunes se voient offrir la possibilité de faire partie des organes de décisions et d'influer sur les décisions de l'Église. Cette forme de participation est inscrite dans la constitution de l'Église.

2) SOUTIEN À UN ORGANISME DE JEUNESSE FORTEMENT IMPLANTÉ

La participation officielle des jeunes dans les prises de décisions repose sur un organisme de jeunesse solidement implanté. Des représentant(e)s des jeunes sont présent(e)s à tous les niveaux de l'Église. Cet organisme permet aux jeunes de planifier et d'élaborer des idées en équipe en ayant une vision et un objectif communs et de les transmettre ensuite aux principaux responsables de l'Église à tous les niveaux. Il désigne aussi ceux et celles qui représenteront les jeunes dans les organes directeurs à tous les niveaux.

3) FORMATION DES JEUNES AUX FONCTIONS DE RESPONSABLES

Toutefois, pour que les jeunes influent véritablement sur les décisions de l'Église, il est impératif de former des responsables de jeunesse à tous les niveaux de l'Église ; cela leur permettra d'apporter une contribution importante aux décisions, ce qui ne peut que favoriser la croissance de l'Église.

4) JEUNES NOMMÉS À DES POSTES À RESPONSABILITÉS

En étant élus à des postes à responsabilités, les jeunes auront l'occasion d'influer directement sur des décisions essentielles pour la croissance de l'Église. D'ailleurs, il ne faut pas sous-estimer les aptitudes des jeunes à cause de leur âge : les jeunes doivent être choisis et engagés en fonction du potentiel que Dieu leur a donné.





ÉTUDE DE CAS : SINGAPOUR

L'ÉGLISE LUTHÉRIENNE DE SINGAPOUR

par Hui Rong Mindy Yeo

Nombre de membres de l'Église : 3 100

Près de 10% des membres de l'Église luthérienne de Singapour (LCS) ont entre 13 et 18 ans.

Aux termes de la constitution, il faut être âgé d'au moins 18 ans pour pouvoir voter à l'Assemblée annuelle, qui est l'organe directeur suprême de l'Église. Cela vaut également pour l'assemblée générale annuelle de la paroisse locale. La participation officielle des jeunes est donc

inexistante à ce niveau. Toutefois, cet état de choses pourrait changer car le Comité exécutif de la LCS envisage de mettre en place un quota pour qu'au moins une personne jeune puisse siéger à ce Comité.

Cela permettrait d'assurer la présence physique de jeunes, mais ne ce n'est pas pour autant que le principe de leur participation serait assuré, à moins que le jeune homme ou la jeune femme ne soit sûr(e) du rôle qu'il (ou elle) doit remplir au moment des prises de décisions. Il

est indispensable qu'il ou elle soit convaincu(e) que l'opinion des jeunes est appréciée à sa juste valeur et qu'elle influe sur le choix final.

La LCS a fait preuve d'une grande ouverture en engageant des jeunes l'année dernière. Au cours du nouvel exercice financier, le budget pour la formation des jeunes et les programmes les concernant a augmenté de 40%. Comme l'a dit l'évêque Terry Kee : « Nous plaçons notre argent dans les causes qui nous tiennent à cœur. »

La LCS a également largement soutenu la jeunesse en finançant, en décembre 2009, un camp de jeunes auquel ont participé près de 90 jeunes relevant de 4 paroisses de Singapour. En dehors du soutien financier qu'elle leur a apporté, l'équipe pastorale s'est montrée très disponible en organisant des rencontres avec les jeunes et en leur prodiguant des enseignements.

Comme il n'existe pas de structure officielle, les responsables des jeunes, dans les paroisses locales, ont toute liberté pour décider des activités et programmes qu'ils veulent lancer. Ils disposent d'une grande autonomie pour élaborer des projets et y associer des jeunes. Dans les paroisses, les adultes encouragent les jeunes et leur proposent leur aide.

LA PARTICIPATION DES JEUNES DANS L'ÉGLISE CHRÉTIENNE DE JURONG

Dans ma paroisse, l'Église chrétienne de Jurong, le Conseil de l'Église est prêt à accueillir les jeunes dans ses rangs. Il leur donne l'occasion de s'exprimer sur toutes sortes de questions. Les responsables des jeunes peuvent aussi présider librement le Conseil des jeunes et leur servir de mentors dans les domaines du culte, de la vie chrétienne, de la prière et des activités caritatives.

Le responsable du ministère auprès des jeunes peut proposer un budget annuel pour ses activités, et les program-

mes élaborés par les jeunes sont presque tous acceptés. Les jeunes se voient confier des responsabilités et s'épanouissent pleinement dans cette communauté spirituelle. Une telle démarche s'inscrit dans la volonté d'implanter solidement une organisation spécifique des jeunes.

Quand on lui demande s'il faut donner aux jeunes davantage de possibilités de participer aux décisions prises par l'Église, Kao Hui Ling, 21 ans, responsable des jeunes de sa paroisse, répond :

« Bien sûr ! Mais : de la modération en toutes choses. Les décisions que nous prenons doivent être appuyées par au moins un(e) adulte. Dans le même temps, les adultes ne doivent pas se montrer trop critiques. Nous avons besoin qu'ils nous soutiennent plus. Cela étant, il est essentiel de prendre en compte la personnalité de la personne représentant les jeunes qui va prendre la décision. »

Lors d'un récent rassemblement de responsables de jeunes travaillant au sein de la LCS, la conférencière, Suan Choo, a livré une série de réflexions sur le texte biblique de 2 Timothée 2 au sujet du leadership. L'une des leçons qu'elle en tire est que les responsables doivent prendre conscience de l'importance de la continuité. Il faut que, dans l'Église, les responsables adultes sachent que ceux et celles qui sont aujourd'hui responsables des jeunes acquièrent une formation qui leur permettra, à l'avenir, de reprendre le flambeau des adultes. Par l'exemple qu'ils donnent, les responsables d'un plus âge plus mûr peuvent les guider en leur montrant concrètement comment se comporter dans l'existence au lieu de n'utiliser que des paroles et encore des paroles.

« Comment discerner le moment où les jeunes auront atteint la maturité nécessaire pour prendre des décisions ? Les adultes n'ont qu'à laisser les jeunes prendre les décisions qu'ils jugeront les meilleures, en s'en remettant à la sagesse divine, puis faire confiance à Dieu. »



ÉTUDE DE CAS : LA SUÈDE

L'ÉGLISE DE SUÈDE

par Céline Falk

Nombre de membres : 6,6 millions

L'Église de Suède regroupe 71% de la population du pays. Environ 2,4 millions de ses membres, soit 36,2%, ont entre 0 et 30 ans. Quelque 14 000 personnes entre 0 et 30 ans sont membres du mouvement de jeunesse de l'Église de Suède, appelé *Jeunes de l'Église de Suède*.

Jeunes de l'Église de Suède est la voix des enfants et des jeunes qui appartiennent à l'Église de Suède. Il existe, entre ce mouvement de jeunesse et l'Église de Suède, un accord de coopération aux termes duquel des rencontres sont prévues deux fois par an ; en outre, *Jeunes de l'Église de Suède* reçoit une aide financière pour ses activités destinées aux enfants et aux jeunes. Cet accord est en cours de révision.

LES PRISES DE DÉCISIONS DANS L'ÉGLISE DE SUÈDE

L'Église de Suède est divisée en 13 diocèses qui regroupent au total 1 467 paroisses. Les paroisses sont autonomes mais, en même temps, elles font partie d'un diocèse et de l'Église de Suède.

Tous les quatre ans, les membres de l'Église élisent leurs représentants aux niveaux paroissial, diocésain et national. Tout membre de l'Église de Suède ayant atteint l'âge de 16 ans a le droit de vote. Pour être éligible, il faut être membre, baptisé et avoir au moins 18 ans. Lors des élections dans l'Église, on ne vote pas pour des candidats individuels mais pour des groupes et leurs candidats ; ce

peuvent être des partis politiques ou des groupements d'intérêts créés spécialement à cette fin.

Les organes directeurs sont :

Les assemblées paroissiales ou les conseils paroissiaux, élus au suffrage direct, qui traitent de questions concernant la vie de la paroisse, notamment ses activités et ses objectifs.

Lorsque plusieurs paroisses travaillent ensemble sur les plans financier et administratif, une association d'assemblées paroissiales est élue, qui statue sur des questions touchant aux finances et aux biens fonciers de l'Église.

Il appartient au diocèse d'aider financièrement les paroisses à développer leurs activités. Le Conseil diocésain est l'organe de décision suprême du diocèse. Il élit le Chapitre diocésain, lequel supervise les paroisses et le clergé, en veillant au respect de la doctrine et de la liturgie dans l'Église de Suède.

Composé de 251 membres, le Synode général est l'organe suprême de l'Église de Suède. Il prend des décisions sur des questions touchant aux règlements et aux positions adoptées par l'Église. Le Synode général statue également sur le rituel des baptêmes, des confirmations, des mariages et des enterrements. Il élit le Bureau central.

Lors des élections de 2009, 15 personnes, soit 6% des 251 membres du Synode général, avaient entre 18 et 30 ans.

Le processus décisionnel relève du premier modèle (intégration informelle) et du troisième (soutien aux organismes de jeunesse fortement implantés). Il n'existe aucune structure garantissant qu'un certain pourcentage de jeunes sera élu au synode général. *Jeunes de l'Église de Suède* a beau être consulté de multiples manières, ce mouvement n'a pas réellement de pouvoir au Synode général ni dans les autres organes de décision ; il doit se contenter de gagner des membres des organes de décision aux causes qu'il défend.

LES PRISES DE DÉCISIONS DANS LE MOUVEMENT JEUNES DE L'ÉGLISE DE SUÈDE

Le mouvement *Jeunes de l'Église de Suède* repose sur les sections locales organisées dans les paroisses ; on en compte aujourd'hui environ 400. Dans une paroisse, la section locale peut se composer uniquement d'un seul groupe de jeunes ou bien regrouper tous les enfants et les jeunes de la paroisse. Comme il existe 1 467 paroisses, *Jeunes de l'Église de Suède* est représenté dans 27% des paroisses.

Les 13 diocèses de l'Église de Suède correspondent aux 13 districts de *Jeunes de l'Église de Suède*. Chaque district a un conseil de district, élu par l'assemblée annuelle du district. Les districts font le lien entre les sections locales et le niveau national ; ils sont également chargés d'aider les sections locales en leur fournissant des informations, en s'occupant de la formation des responsables, en organisant des camps, etc.

Le niveau national soutient financièrement les districts, met en œuvre les lignes directrices adoptées par l'Assemblée générale annuelle, par exemple le lancement de projets ou de publications et la mise en place d'une formation de cadres. Le niveau national se compose d'un(e) président(e), d'un Comité national, élu par l'Assemblée générale annuelle, et d'un Bureau national situé à Upsal, qui emploie 10 personnes.

L'Assemblée bisannuelle est en quelque sorte le parlement de *Jeunes de l'Église de Suède* : elle compte 300 à 500 membres élus par les sections locales. Au cours de cette assemblée, le mouvement *Jeunes de l'Église de Suède* adopte les lignes directrices de ses activités futures et tire le bilan des activités passées.

LE PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISIONS DANS LES PAROISSES ET L'INTÉGRATION DE JEUNES

La paroisse de Hortlax, dans le diocèse de Luleå, compte 5 611 membres (environ 85% de la population d'Hortlax), dont 2 184 (soit 38,9%) ont 30 ans ou moins. Les enfants et les jeunes actifs dans la paroisse sont organisés en sections locales de *Jeunes de l'Église de Suède*.

Avec ses 17 membres, l'Assemblée paroissiale est l'organe de décision suprême de la paroisse de Hortlax. Elle élit le Conseil paroissial, composé de 8 membres, qui, avec le recteur / la rectrice ou le/la pasteur(e) responsable, gère la vie de la paroisse. Le Conseil paroissial décide de l'axe et des objectifs des activités à mener dans la paroisse. Le personnel administratif travaille conformément à ces lignes directrices, mais il peut les mettre en œuvre librement.

Ni l'Assemblée paroissiale, ni le Conseil paroissial ne comptent de membres dont l'âge soit inférieur à 30 ans. Tant l'Assemblée paroissiale que le Conseil paroissial attachent beaucoup d'importance aux activités auprès des enfants et des jeunes. Cependant, ils n'ont jamais demandé aux jeunes ce qu'ils pensaient ou souhaitaient. Auparavant, le Conseil paroissial choisissait un de ses membres pour s'occuper des relations avec les jeunes, mais cela n'a jamais fonctionné dans la pratique. Aujourd'hui, c'est le personnel administratif qui fait la liaison entre le Conseil paroissial et les jeunes.

Il y a quelques années, le groupe de jeunes a décidé d'organiser un voyage pour rendre visite aux paroisses de l'Église de Suède à l'étranger. L'idée est venue des jeunes et le personnel administratif l'a soumise au Conseil paroissial en le priant de bien vouloir contribuer à son financement. Les jeunes ont travaillé de leur côté pour réunir une petite somme en vue de ce voyage, mais c'est le personnel administratif qui s'est occupé des questions pratiques.

Le groupe de jeunes établit le programme du semestre en collaboration avec le personnel administratif mais, là aussi, c'est souvent le personnel administratif qui mobilise les jeunes et leur soumet des propositions, qu'ils peuvent accepter ou rejeter.

D'après une enseignante qui travaille dans la paroisse, le personnel administratif serait trop au service des jeunes. Il serait préférable que les jeunes s'adressent directement au Conseil paroissial.

Cet exemple relève du premier modèle : Intégration informelle





LES AVANTAGES DE L'INTÉGRATION DES JEUNES DANS LES PRISES DE DÉCISIONS ; QUELQUES ASPECTS À AMÉLIORER

Dans l'Église de Suède, tous les organes de décision et les bureaux nationaux sont favorables à l'intégration des jeunes dans les processus décisionnels, mais il reste encore beaucoup à faire avant que cela devienne une réalité. Le degré de participation des jeunes n'est pas le même à tous les niveaux de l'Église et des diocèses. De manière générale, il est nécessaire de faire partie d'un groupe de candidats aux élections ou du mouvement *Jeunes de l'Église de Suède*.

De nombreux jeunes rechignent à se présenter à des élections dans l'Église. Le mandat est de quatre ans – ce qui est long pour beaucoup. L'âge moyen des représentant(e)s

officiel(le)s de l'Église est élevé et il n'est pas toujours facile d'être la seule personne jeune. Une des solutions possibles serait d'introduire des quotas. Il faudrait par exemple que 20% des membres du Synode général aient 30 ans ou moins.

Jeunes de l'Église de Suède a eu l'idée de proposer un Synode des jeunes qui se réunirait parallèlement au Synode général. Ce Synode des jeunes examinerait les mêmes propositions de résolution que le Synode général et discuterait des mêmes questions, et le Synode général lui accorderait un temps suffisant pour présenter ses idées et suggestions. Cette idée, qui a été débattue par le Synode général, a finalement été rejetée. En revanche, le Synode général a décidé de lancer un projet de développement des activités s'adressant aux enfants et aux jeunes dans les paroisses et les diocèses.

COMMENT CHANGER LES CHOSES DANS VOTRE ÉGLISE ?

Voici quelques idées pour instaurer des changements dans votre Église et donner davantage de place aux jeunes. Elles sont tirées d'un ouvrage très utile intitulé *Switch : How to Change Things When Change is Hard* (Comment changer les choses dans un contexte de résistance au changement), de Chip Heath et Dan Heath.

Chip Heath et Dan Heath expliquent que, pour faire accepter des changements dans quelque organisation que ce soit, il est essentiel de tenir compte des aspects suivants :

Les aspects logiques: Le changement que vous proposez doit avoir un sens.

Les aspects intuitifs : Les gens doivent ressentir la nécessité d'un changement, et il faut les obliger à passer aux étapes suivantes.

ASPECTS INTUITIFS

Il est indispensable de convaincre les gens, avec des arguments rationnels, que l'idée de la participation des jeunes aux prises de décisions est bonne. Voici quelques moyens d'y parvenir :

METTEZ EN ÉVIDENCE LES AVANTAGES QU'ON PEUT EN TIRER

Recherchez des paroisses et des Églises dans lesquelles la participation de jeunes est efficace. Qu'est-ce que les jeunes font bien ? Vous en trouverez quelques exemples dans ce guide (pp. 9-21), mais mieux vaut encore entrer en contact avec des paroisses de votre pays.

ÉLABOREZ UNE SUCCESSION BIEN CLAIRE DES ÉTAPES CRITIQUES À SUIVRE

Il ne suffit pas de dire : les jeunes devraient être plus nombreux à participer aux prises de décisions. Demandez-vous ce que cela signifie concrètement : quel modèle (pp. 6-7) adopter ? Quelles mesures particulières convient-il de prendre ? Et si vous rencontrez une forte résistance à un certain niveau, envisagez d'autres options. Par exemple, si la perspective de modifier en profondeur la constitution de votre Église suscite une forte opposition, vous pouvez envisager de recourir à un des aspects du modèle d'intégration informelle, par exemple en lançant une campagne pour faire élire un jeune à un poste existant.

NE NÉGLIGEZ PAS LA DIMENSION INTUITIVE

Il faut que les gens ressentent personnellement la nécessité d'un changement ; il ne suffit pas qu'ils la comprennent logiquement dans l'abstrait.

DÉCRIVEZ VOS OBJECTIFS

Décrivez de manière précise ce à quoi vous voudriez parvenir dans votre Église ou dans votre paroisse. Brossez un tableau de votre communauté telle que vous aimeriez qu'elle soit. Faites-le de manière aussi vivante que possible. À quoi ressemblera-t-elle une fois que les jeunes auront été pleinement intégrés dans les organes de décision ?

COMMENT ENTRER EN CONTACT AVEC D'AUTRES PERSONNES ?

JEUNES DE LA FLM

Jeunes de la FLM est le Bureau des Jeunes de la Fédération luthérienne mondiale. Basé à Genève, le Bureau « Jeunes » de la FLM s'emploie à intégrer pleinement les jeunes et leurs préoccupations dans la vie et les décisions de l'Église et de la société. Pour contacter *Jeunes de la FLM*, vous pouvez visiter le blog <http://LWFyouth.org> ou aller sur notre page Facebook www.facebook.com/LWFyouth.

PARTICIPANTS AU COLLOQUE :

M. Kristjan LUHAMETS, Église évangélique-luthérienne estonienne
Mme Hui Rong Mindy YEO, Église luthérienne de Singapour
M. Erik SJOSTRET, Église de Suède
Mme Cassandre EBERHARDT, Église évangélique luthérienne au Canada
M. Mfonobong ARCHIBONG, Église luthérienne au Nigeria
Mme Celina FALK, Église de Suède
M. Jeffrey BUHSE, Église évangélique luthérienne au Canada
Mme Sirli AOSAAR, Église évangélique-luthérienne estonienne
Mme Carla Luciane KLOS SCHONINGER, Église évangélique de la confession luthérienne au Brésil
Mme Tsiry RAKOTO, Église luthérienne malgache

**POUR RECEVOIR D'AUTRES EXEMPLAIRES DE CETTE PUBLICATION, MERCI DE NOUS
CONTACTER À L'ADRESSE SUIVANTE LWFYOUTH@LUTHERANWORLD.ORG.**



Les jeunes apportent des idées nouvelles à l'Église. Mais, parfois, ils n'arrivent pas à se faire entendre. Bien souvent, ils ne sont même pas invités à la table où les décisions sont prises.

Ce guide fait le point sur les manières dont votre paroisse, votre diocèse ou votre Église nationale intègre les jeunes dans le processus de prise de décisions. Il présente des cas concrets provenant des cinq continents, une réflexion théologique et des conseils pratiques pour renforcer la participation des jeunes.